

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20099773

le

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

24 AOÛT 2020

Greffier

~~Le greffier~~

N° d'entreprise : **0439 480 076**

Dénomination

(en entier) : **Ets E. Ronveaux**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Chemin de Rebonmoulin, 16 5590 Ciney**

Objet de l'acte : Adaptation du nombre d'administrateurs, Nomination d'un nouvel administrateur-délégué, Changement de représentant permanent d'un administrateur-délégué, Adaptation des délégations de pouvoirs.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 août 2020.

Adaptation du nombre d'administrateurs

L'assemblée décide de fixer le nombre d'administrateurs à 4 sans limitation du nombre d'administrateurs délégués

Nomination d'un administrateur-délégué

Le Président propose d'appeler aux fonctions d'administrateur-délégué :

La société à responsabilité limitée Blue Five Management représentée par Monsieur Christophe Wanty.

Le siège social de la société se situe à 6 Rue de la Praile à 7120 Peissant et son numéro d'entreprise est le 0746.363.926.

Son mandat sera non rémunéré.

Son mandat commence ce jour et pour toute la durée de son mandat

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Changement du représentant permanent de la SA Betonelec, administrateur-délégué

L'assemblée acte le changement du représentant permanent de l'administrateur délégué SA Betonelec. La SA Betonelec sera représentée à dater de ce jour par Monsieur Bernard Dehut.

Pour autant que de besoin, l'assemblée générais confirme la composition du conseil d'administration à partir du 13 août 2020 comme suit:

La SA Betonelec, représentée par son représentant permanent Monsieur Bernard Dehut, administrateur délégué

-La SPRL Soenen Bio Services, représentée par son représentant permanent Monsieur Benoit Soenen, administrateur délégué

La SRL Blue Five Management, représentée par son représentant permanent Monsieur Christophe Wanty, administrateur délégué et Président

-La SA Samanda, représentée par son représentant permanent Madame Sabine Colson, administrateur

Enfin, l'assemblée générale rappelle que, conformément aux articles 19 et 21 des statuts de la Société, la Société sera représentée comme suit:

-Par deux administrateurs agissant conjointement;

-Dans le cadre de la gestion journalière, par un administrateur délégué agissant seul;

-Par des mandataires spéciaux

Extrait du Conseil d'administration du 10 août 2020.

1. Délégation des pouvoirs spéciaux

Le conseil d'administration décide de retirer tous les pouvoirs attribués à

-F-Konsut SPRL, représentée par François Kaiser

-AnTmA SPRL, représentée par Laurent Kaiser

-CAPMA SPRL, représentée par Pierre Maréchal

-OVICO SPRL, représentée par Olivier Varetto

De la catégorie D

Christophe Wauty
Représentant permanent de
Blue Fire Management SRL,
Administrateur-délégué.